

FEDERATION FRANCAISE DE GOLF
LIGUE DE BRETAGNE

CAEF 2018

Nous vous prions de trouver, ci-dessous, les dates et lieux des rencontres pour **l'année 2018**

CAEF 2016	DATES	CLUB	Dpt	Ordre Départ Séries
Inscriptions: 50 € Au Club : 10 €	29MARS	ST CASTr	22	2 - 1 - 3
	19 AVRIL	LES ORMES	35	1 - 2 - 3
	24 MAI	ROCHERS SEVIGNE	35	2- 1 - 3
	28 JUIN	RHUYS KERVER	56	1 - 2 - 3
	13 SEPTEMBRE	SAINT SAMSON	22	2 - 1 - 3
	27 SEPTEMBRE	ODET	29	1 - 2 - 3
	BRETAGNE / PAYS DE LOIRE 11 OCTOBRE	LA FRESLONNIERE	35	1-2-3

Un dîner sera organisé le 27 septembre au golf de l'Odét après la remise des prix

Nous vous demandons de bien vouloir faire parvenir les inscriptions sur

La feuille annuelle jointe : pour le 3/03/2018 à :

**Madame Françoise BERDER – francoise.berder@orange.fr
16 La Mulonnière
35580 GOVEN**

Avec:

- ✓ Nom, Prénom
- ✓ Index
- ✓ Chèque d'inscription de **50 € à l'ordre de la Ligue de Bretagne**
- ✓ N° de licence
- ✓ Certificat médical en règle avec la Fédération.

Pour chaque rencontre, les inscriptions sont à envoyer **le samedi au Club qui reçoit**, avant 12h Sur la feuille ci-joint.

Un **droit d'inscription de 10 €** sera demandé pour chaque compétition à toutes les joueuses.

Veuillez trouver, ci-joint, le règlement et le modèle de la feuille d'inscription.

Nous vous espérons nombreuses pour cette sympathique compétition amicale.

Françoise BERDER

Il a été décidé, depuis l'année 2008, de limiter à 120* le nombre de joueuses pour chaque rencontre.

***(Nombre maximum pour assurer le bon déroulement de la compétition)**

Cette mesure s'appliquera, *si nécessaire*, aux INDEX les plus élevés.

**LORS DE L'INSCRIPTION,
LE SAMEDI PRÉCÉDANT CHAQUE RENCONTRE
nous pourrions être amenés à limiter le champs des joueuses :
Cette limitation sera faite suivant les Index.**

**Vérifiez bien si votre candidature a été retenue pour vos départs du jeudi.
Ceci pour les Index les plus élevés**

Si toutefois vous ne voulez pas prendre le risque, au cours de la saison, d'être éventuellement refusée pour une rencontre, nous sommes à votre disposition pour vous rendre votre chèque d'inscription (ceci avant le 29 Mars).

SÉRIES CAEF POUR 2018 (Index limité à 26,4 ou moins suivant le nombre d'inscrites)

Séries	Index des Joueuses	Formule de Jeu	Boules Départ
1 ^{ère} CAEF	0 à 15,9	Stroke Play	Bleu
2 ^{ème} CAEF	16 à 18,9	Stableford	Rouge
3 ^{ème} CAEF	19 à 26,4	Stableford	Rouge

**Les séries pourront être rééquilibrées, avant la première
compétition, en fonction du nombre de joueuses inscrites dans
chaque série.**

ATTENTION REGLES

La 1^{ère} série jouera en stroke play.

Pour le classement général, les séries dans lesquelles participent les joueuses ne sont pas figées tout au long de l'année. Les joueuses seront, pour chaque rencontre, inscrites dans la série qui correspond à la valeur de leur Index à la date limite de l'inscription de la rencontre.

ORDRE DES DÉPARTS POUR 2018

Afin d'harmoniser les horaires de départs entre les différentes séries, les 1^o et 2^o séries joueront alternativement en 1^o ou 2^o tranche horaire. Cet ordre est indiqué, pour chaque rencontre, sur le calendrier des compétitions joint dans ce même courrier. La 3^o série jouera toujours en 3^o position. Départs mixés dans chaque série (Index et club).

Dans ces conditions, il ne sera pas possible de tenir compte des covoiturages !!

CLASSEMENTS ET PRIX

Pour chaque rencontre et dans chaque série:

- ↳ 3 prix Brut avec départage par RMS
- ↳ 3 prix Net par série avec départage par RMS, qui attribue les points de classement en fonction du barème suivant :
 - 1^o: 7 points, 2^o: 4 points, 3^o: 3 points

Pour les Prix seront retenus : 1 Brut en 1^{ère} série et 3 Net par Série

Classement Général – Départage :

- *Les joueuses cumulent les points acquis lors de chacune des 6 rencontres pour le résultat final.*
- *Un seul classement regroupe toutes les joueuses*
- *En cas d'égalité de points au classement général de deux ou plusieurs joueuses, à l'issue de la dernière rencontre, c'est la dernière compétition qui fera la différence, puis l'avant dernière etc...*

Pendant la période hivernale et humide vérifiez si l'utilisation des chariots est autorisée.

Pour les personnes voulant faire un parcours de reconnaissance, le prix est à négocier au cas par cas avec les gestionnaires.